



RÉFORME DES RETRAITES



L'ASCENSEUR SOCIAL VA ENCORE SE BLOQUER !

Pourquoi l'ascenseur social se gripperait-il à cause du nouveau projet de réforme des retraites que le Gouvernement et le Président de la République veulent à tout prix imposer aux français ?

Parce que dans notre système actuel, le calcul de votre pension, au moment de votre départ en retraite, est effectué sur la base de vos **25 meilleures années de salaires**.

Dans le nouveau système voulu par le Gouvernement, le calcul de votre pension, au moment de votre départ en retraite, se ferait sur la base de tous les points que vous auriez accumulés au cours de l'ensemble de votre carrière.

Le système peut paraître plus simple et plus « **équitable** » à première vue. **Le joli slogan du Gouvernement, « un euro cotisé donne les mêmes droits... », participe d'ailleurs pleinement à cette impression, qui n'est malheureusement qu'une impression !**



AVEC LE NOUVEAU SYSTÈME, « L'ASCENSEUR SOCIAL » SE BLOQUERAIT...ET DURABLEMENT !

Prenons l'exemple de deux collègues qui finiraient leur carrière professionnelle en qualité de Directeur de groupes d'agences :

- > l'un, diplômé de l'enseignement supérieur, était parvenu très rapidement à son poste de responsabilité qu'il a ensuite assumé durant toute sa carrière,
- > l'autre, entré comme chargé d'accueil, a réussi cette belle carrière grâce à son investissement personnel, en particulier en matière de formation professionnelle.

Dans le système actuel, au moment du départ en retraite, le calcul étant effectué sur les **25 meilleures années de salaires**, ces deux collègues pouvaient avoir une pension de retraite quasi équivalente. Sans priver l'un de quoique ce soit, le mérite, le travail et l'investissement de l'autre étaient ainsi reconnus et valorisés, aussi à son départ en retraite.

Dans le nouveau système, plus rien de tout ça ! Notre collègue moins diplômé ayant vécu les premières années de sa carrière à un niveau de salaire beaucoup moins élevé **aura accumulé beaucoup moins de « points retraites »** que son collègue diplômé. **Il aura donc une pension beaucoup moins élevée !**

TRAVAIL ET INVESTISSEMENT PERSONNEL DOIVENT ÊTRE RÉCOMPENSÉS...AUSSI EN RETRAITE

Ainsi, désormais, dans le nouveau système que l'on voudrait nous imposer, en prenant en compte l'ensemble de la carrière et non plus les 25 meilleures années, **notre collègue qui aura progressé dans sa carrière professionnelle sera malheureusement rattrapé par la façon dont il sera entré dans sa vie professionnelle !** Son départ en retraite lui rappellera qu'il est entré dans la vie active « au bas de l'échelle »... **et il en paiera le prix avec une pension moins élevée !**

Le bénéfice de l'ascenseur social s'arrêtera donc au moment du départ en retraite. Le montant de la pension de retraite rappellera à l'un qu'il a commencé « petit », à l'autre qu'il a eu la chance de pouvoir suivre de longues, et parfois coûteuses, études...

AU SNB/CFE-CGC, NOUS SOMMES OPPOSÉS, PARCE QU'ELLE EST INUTILE ÉCONOMIQUEMENT ET DANGEREUSE SOCIALEMENT, À CETTE NOUVELLE RÉFORME DES RETRAITES !

Nous y sommes également opposés parce que nous estimons essentiel de permettre à celles et ceux qui ont su, **par leur travail et leur mérite, prendre des responsabilités**, évoluer et terminer leur carrière dans des fonctions auxquelles ils ne rêvaient peut-être même pas en début de carrière, **de bénéficier d'une pension de retraite équivalente à celle de leurs collègues qui n'ont pas eu à utiliser « l'ascenseur social »**, la vie leur ayant permis de démarrer dans la vie d'une autre manière...

UNE DESTRUCTION SYSTÉMATIQUE DE NOTRE « MODÈLE SOCIAL FRANÇAIS » QUE NOUS REFUSONS !

Nous sommes prêts, au **SNB/CFE-CGC**, à **négoier, avec sincérité et professionnalisme, tout ce qui nécessiterait d'être amélioré dans notre système actuel de retraite.** Nous sommes des femmes et des hommes responsables et nous sommes d'accord pour **négoier toutes les mesures nécessaires pour assurer la pérennité de la retraite par répartition, seul gage de sécurité et de solidarité entre les générations.**

Par contre, nous ne pouvons accepter l'entreprise de démolition systématique de notre « modèle social français » en cours depuis plusieurs années ! Après l'assurance chômage, le Code du Travail, etc..., c'est aujourd'hui notre système de retraite que le Gouvernement, sur injonction de l'Europe, veut démolir ! Nous ne laisserons pas faire !

#NonÀLaRéformeDesRetraites

CONTACT SNB/CFE-CGC : 01 48 10 10 50 - JANVIER2020



**SYNDICAT NATIONAL DE
LA BANQUE ET DU CRÉDIT**

1^{ER} RÉSEAU SOCIAL DE LA BANQUE, DE LA FINANCE ET DU CRÉDIT